

# Indicateurs du niveau de dépenses pour l'exercice financier 2024-2025

GUIDE DES BUREAUX COORDONNATEURS DE LA GARDE ÉDUCATIVE EN MILIEU  
FAMILIAL

2024-2025

**Coordination et rédaction**

Direction du financement du réseau

Sous-ministériat au financement, aux infrastructures et à l'administration

**Pour information :**

Centre des relations avec la clientèle

Ministère de la Famille

600, rue Fullum, 5<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H2K 4S7

Téléphone sans frais : 1 855 336-8568

© Gouvernement du Québec

Ministère de la Famille

[ISBN 978-2-555-03835-6 \(PDF\)](#)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

## Table des matières

Introduction .....	4
Méthodologie .....	5
Indicateurs du niveau de dépenses .....	5
Calcul des indicateurs .....	5
Interprétation des résultats.....	6

## Introduction

Le ministère de la Famille (Ministère), les administratrices et administrateurs ainsi que les gestionnaires des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial (BC) partagent une même volonté de consolider la gestion de l'offre de services afin d'en assurer la pérennité. Cette consolidation se traduit par l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité et de la coordination des services offerts par les responsables de services de garde en milieu familial.

Dans cette perspective, le Ministère publie annuellement les indicateurs du niveau de dépenses des BC<sup>1</sup>, outil simple d'utilisation qui permet aux administratrices et administrateurs et aux gestionnaires des BC de réaliser une évaluation de leur niveau de dépenses en le comparant à celui de l'ensemble des BC. Ils pourront analyser et expliquer les écarts en s'appuyant sur leur connaissance du fonctionnement de leur organisation. Dans certains cas, ils pourront conclure que le niveau d'un poste de dépenses, bien qu'il soit plus élevé que celui de la moyenne du groupe, est tout à fait justifié compte tenu des particularités du BC. Dans d'autres cas, ils pourront être amenés à s'interroger sur leurs pratiques de gestion afin de réduire certaines dépenses dont le niveau trop élevé n'est pas justifié.

Les indicateurs reflètent la situation observée dans les rapports financiers annuels et ne constituent pas des objectifs à atteindre. Ils ne servent pas à mesurer la qualité ni la santé financière des BC, mais constituent plutôt des outils de gestion et de planification visant à favoriser une saine gestion des fonds dont dispose les BC dans l'exercice de leur fonction.

Ce document explique la méthodologie utilisée et suggère quelques pistes de réflexion pour guider l'interprétation des indicateurs présentés dans deux tableaux :

- le tableau déposé dans le dossier financier en ligne présentant les indicateurs établis pour le BC, dont le calcul est expliqué dans le présent document, à la section portant sur la méthodologie;
- le tableau qui se trouve à la fin de ce guide, présentant la moyenne québécoise de chaque indicateur ainsi que son écart-type.

---

<sup>1</sup> Dans la suite du document, le mot *indicateur* sous-entend « indicateur du niveau de dépenses ».

# Méthodologie

## Indicateurs du niveau de dépenses

Compte tenu du rôle particulier des BC, soit celui de coordonner les services de garde en milieu familial, les indicateurs retenus concernent principalement les postes de dépenses liés à la gestion. Ainsi, **six indicateurs** ont été retenus dans cette analyse et ils sont exprimés par place annualisée. Le tableau suivant présente les indicateurs choisis et les dépenses du rapport financier annuel (RFA) 2024-2025 utilisées pour les calculer (les lignes du RFA correspondantes sont inscrites entre parenthèses).

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES	
Indicateur	Dépense du RFA utilisée pour le calcul
Frais reliés aux locaux	Frais reliés aux locaux (L560) par place annualisée
Frais auxiliaires	Frais auxiliaires (L540) par place annualisée
Frais administratifs	Frais administratifs (L580) par place annualisée
Formation et perfectionnement	Formation et perfectionnement (L575.12 + 575.13) par place annualisée
Masse salariale du personnel d'encadrement	Rémunération du personnel d'encadrement (L561.1) + contribution de l'employeur <sup>2</sup> par place annualisée
Masse salariale des autres personnels	Rémunération des autres personnels (L561.2) + contribution de l'employeur <sup>3</sup> par place annualisée

Source : Rapport financier annuel de l'exercice financier 2024-2025

## Calcul des indicateurs

D'abord, la moyenne provinciale de chaque indicateur a été calculée pour l'ensemble des BC. Ensuite, les BC ont été répartis en trois sous-groupes d'effectifs égaux (un tiers des BC dans chaque sous-groupe) en fonction de leur distribution dans l'étendue des valeurs pour chaque indicateur. Enfin, la moyenne pour chaque indicateur a été calculée pour chacun de ces sous-groupes (indiquée par les termes *faible*, *moyen* et *élevé*).

<sup>2</sup> La contribution de l'employeur pour la masse salariale du personnel d'encadrement a été estimée, puisqu'elle n'est pas présentée distinctement dans le RFA. Elle s'obtient en appliquant la proportion de la rémunération du personnel d'encadrement (ligne 561.1) sur la rémunération totale (ligne 561) à la contribution de l'employeur (ligne 562.1).

<sup>3</sup> La contribution de l'employeur pour la masse salariale des autres personnels a été estimée, puisqu'elle n'est pas présentée distinctement dans le RFA. Elle s'obtient en appliquant la proportion de la rémunération des autres personnels (ligne 561.2) sur la rémunération totale (ligne 561) à la contribution de l'employeur (ligne 562.1).

## Interprétation des résultats

Le tableau suivant présente la moyenne québécoise et l'écart-type de chaque indicateur.

Par ailleurs, une fiche personnalisée des indicateurs du niveau de dépenses de chaque BC est déposée dans le dossier financier en ligne. Dans cette fiche, la première colonne présente la moyenne de chaque sous-groupe pour chaque indicateur et la deuxième colonne présente les indicateurs du BC.

Rappelons qu'il revient à chaque BC de faire son évaluation et de poser son propre diagnostic. Le lien entre les indicateurs et les caractéristiques propres au BC doit être établi pour permettre de tirer de bonnes conclusions. Ainsi, il peut être justifié qu'un indicateur soit plus élevé ou plus faible que la moyenne québécoise.

Plusieurs facteurs peuvent influencer les dépenses d'un BC. En voici quelques-uns :

- La taille du BC ainsi que l'étendue du territoire peuvent avoir des effets sur certains postes de dépenses tels que les frais d'administration (télécommunications, frais de poste et de messagerie, etc.), qui ont eux-mêmes des effets sur les frais administratifs.
- Les facteurs régionaux peuvent aussi expliquer la diversité des niveaux de dépenses de plusieurs postes tels les frais reliés aux locaux ou les frais administratifs.
- La qualification, la formation et le niveau de rémunération peuvent aussi faire varier la masse salariale du personnel d'encadrement et celle des autres membres du personnel.

MOYENNE QUÉBÉCOISE ET ÉCART-TYPE DES ÉCARTS DU NIVEAU DE DÉPENSES DES BC EN 2024-2025		
Principaux postes de dépenses	Moyenne québécoise	Écart-type
Frais reliés aux locaux par place annualisée	36,99 \$	<b>44,37 \$</b>
Frais auxiliaires par place annualisée	16,72 \$	<b>20,11 \$</b>
Frais administratifs par place annualisée	798,83 \$	<b>410,24 \$</b>
Formation et perfectionnement par place annualisée	7,46 \$	<b>10,83 \$</b>
Masse salariale du personnel d'encadrement par place annualisée	233,06 \$	<b>249,24 \$</b>
Masse salariale des autres membres du personnel	433,11 \$	<b>137,24 \$</b>

Source : Rapport financier annuel de l'exercice financier 2024-2025

